



L'ANTICIPATION DES BESOINS LIÉS AU VIEILLISSEMENT EST INDISPENSABLE

La solidarité intergénérationnelle est forte à La Réunion. Elle ne sera néanmoins rapidement plus suffisante pour faire face au vieillissement de la population. En 2030, les personnes âgées représenteront 26 % des personnes en âge de travailler contre 12 % en 2007.

Les personnes âgées sont régulièrement aidées dans leur quotidien par leurs proches. La solidarité intergénérationnelle est forte mais ces liens seront plus difficiles à maintenir à l'avenir. En effet, le nombre de personnes âgées augmentera beaucoup plus rapidement que celui des 15 à 64 ans. La mesure des efforts à fournir par les personnes en âge de travailler pour la prise en charge des personnes âgées est effectuée à partir du taux de dépendance économique. Par ailleurs, les aides financières des collectivités dépendront aussi en partie du nombre d'actifs et de leurs revenus.

En 2030, les personnes âgées pourraient représenter 26 % des personnes en âge de travailler contre 12 % en 2007. La pression sur les plus jeunes aura alors plus que doublé. L'effet cumulé de l'accroissement de la part des personnes de plus de 65 ans (+ 8 points) et de la baisse de la part de la population en âge de travailler (- 4 points) en sera à l'origine. Entre 1999 et 2007, le taux de dépendance économique s'est déjà accru de plus de 2 points. Mais c'est à partir de 2020 que le nombre de personnes âgées augmentera très fortement, à l'arrivée aux âges avancés des générations particulièrement nombreuses nées vers 1960.

Entre 2007 et 2030, le taux de dépendance nationale devrait passer de 26 % à 39 %. La Réunion, plus jeune, n'atteindrait qu'en 2030 le taux actuel de France métropolitaine.

Les autres DOM auront des situations très contrastées en 2030, de 12 % en Guyane à 50 % en Martinique. Les situations sont aussi très variables en France métropolitaine où certains départements comme le Cantal atteignent plus de 65 %.

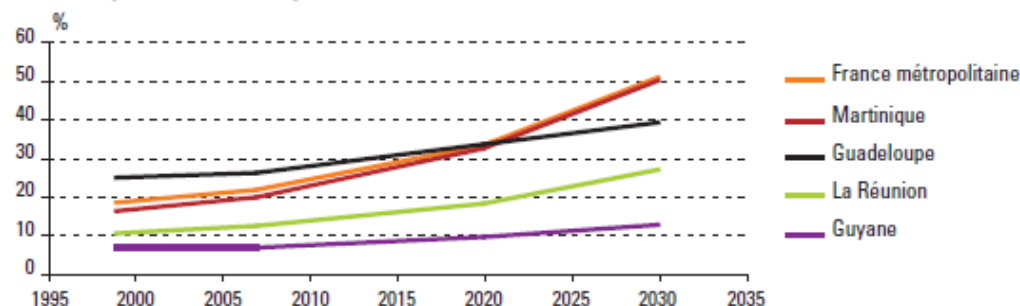
La Réunion d'aujourd'hui n'est pas encore préparée à accompagner le vieillissement de sa population. Les difficultés liées à l'accueil des personnes âgées sont accentuées par la dépendance physique qui apparaît dans le département plus tôt qu'ailleurs. De plus, les niveaux de vie des personnes âgées réunionnaises sont bien inférieurs à ceux de France métropolitaine. Le Conseil économique, social et environnemental de La Réunion (Ceser) préconise des actions de prévention de la dépendance. L'accompagnement s'appuierait sur les solidarités intergénérationnelles et familiales et sur les structures déjà existantes. Le Ceser propose également d'orienter les aides vers de l'assistance au maintien à domicile et des structures d'accueil de jour.

Anne LEVET - Insee

Définition

Taux de dépendance économique : rapport entre la population des 65 ans et plus et celle des personnes âgées de 15 à 64 ans (en âge de travailler). Le taux de dépendance économique de 2030 est établi à partir des projections de population selon le scénario central réunionnais. Elles sont basées sur la prolongation des tendances passées.

Taux de dépendance économique



Sources : Insee, recensements 1999, 2007 et projections 2010.